

COMMUNIQUE DE PRESSE CONJOINT

En date du 14 mars 2017



REWORLD MEDIA

Société anonyme conseil d'administration

Siège social : 16, rue du Dôme
92100 BOULOGNE-BILLANCOURT
439 546 011 RCS NANTERRE
ALTERNEXT
ISIN FR0010820274



SPOREVER

Société anonyme conseil d'administration

Siège social : 16, rue du Dôme
92100 BOULOGNE-BILLANCOURT
482 877 388 RCS NANTERRE
ALTERNEXT
ISIN FR0010213215

Projet de fusion-absorption de SPOREVER par REWORLD MEDIA

Les Sociétés REWORLD MEDIA et SPOREVER sont en discussion concernant un projet de fusion par voie d'absorption de SPOREVER par REWORLD MEDIA.

Ce projet de fusion absorption aurait pour objectif principal de regrouper des activités similaires au sein d'une même structure, REWORLD MEDIA, qui dispose d'une forte notoriété sur son secteur d'activité.

L'opération permettrait de favoriser les synergies au sein d'un même groupe et d'apporter de la liquidité aux actionnaires de SPOREVER et de REWORLD MEDIA.

La parité de fusion indicative est à ce stade comprise entre 0,44 et 0,59 action REWORLD MEDIA pour 1 action SPOREVER sur la base d'un prix par action REWORLD MEDIA compris entre 2,9 € et 3,3 € et d'un prix par action SPOREVER compris entre 1,45 € et 1,7 €.

Cette parité indicative n'a toutefois pas encore fait l'objet d'une validation par un commissaire à la fusion et est par conséquent susceptible d'être modifiée.

En tout état, aucun traité de fusion n'est à ce jour encore signé et l'opération serait dans tous les cas conditionnée à son approbation par l'Assemblée Générale de REWORLD MEDIA et de SPOREVER.

Il est prévu que les Conseils d'administration de REWORLD MEDIA et SPOREVER se réunissent prochainement afin d'examiner les modalités d'une telle fusion et de convoquer le cas échéant les assemblées générales des actionnaires.

A propos de REWORLD MEDIA

Reworld Media est un groupe digital international dont les activités s'appuient sur un réseau propriétaire de plus d'une dizaine de marques média (Marie France, Be, Le Journal de la Maison, Maison&Travaux, Gourmand, Auto Moto, Télé Magazine...) et sur un réseau de médias à la performance internationaux comprenant plus de 180 000 sites partenaires via sa filiale

Tradedoubler. Le groupe propose aux annonceurs une solution globale intégrée qui associe «Media Branding» (dispositifs médias sur tous les leviers digitaux, print, event...) et «Media Performance» (campagnes digitales à la performance). Reworld Media est présent dans 10 pays et compte 500 collaborateurs.

Alternext Paris - ALREW, Code ISIN : FR0010820274

www.reworldmedia.com

A propos de SPOREVER

Créé en 2000, le Groupe Sporever est un acteur majeur de la production et de l'édition de contenus pour le Web, le mobile et la télévision via sa marque Media365. Media365 intervient pour des marques telles que Coca-Cola, SNCF, Danone, Orange, Ubisoft, Samsung. Media365 est reconnue dans le domaine de la production TV depuis plus de 15 ans, principalement pour les chaînes de la TNT (W9, L'Equipe, NRJ12, Gulli...) et les chaînes Cab/Sat (13èmeRue, SciFi, MCM...). Media365 est aussi un acteur majeur dans l'édition d'informations sportives via sa chaîne TV Sport365 (près de 3M de téléspectateurs chaque mois), ses sites Internet et applications mobiles (+3M de visiteurs uniques chaque mois). SPOREVER est coté sur Alternext d'Euronext Paris depuis 2005 (code Isin FR001021321). Retrouvez toute l'actualité du Groupe sur <http://www.media365.fr/>

Contact

Ségolène de St Martin – PCE - 06 16 40 90 73 – sdestmartin@p-c-e.fr

Ce communiqué ne constitue pas une offre, ou une sollicitation d'offre de vente ou d'échange de titres, ni une recommandation, de souscription, d'achat ou de vente de titres SPOREVER ou REWORLD MEDIA. La distribution de ce communiqué peut être limitée dans certains pays par la législation ou la réglementation. Les personnes entrant par conséquent en possession de ce communiqué sont tenues de s'informer et de respecter ces restrictions. Dans les limites autorisées par la loi applicable, SPOREVER ou REWORLD MEDIA décline toute responsabilité ou tout engagement quant à la violation d'une quelconque de ces restrictions par quelque personne que ce soit.